



AVIS A LA POPULATION

Le Canton du Valais a mandaté les bureaux de géomètres pour établir le plan officiel de l'adressage des bâtiments. Faisant partie intégrante de la mensuration officielle, ces travaux viennent de débiter et seront exécutés durant l'année 2016.

Pour réaliser cette tâche, le géomètre doit effectuer une vision locale sur chaque parcelle, afin de situer la porte d'entrée de chaque bâtiment. Par contre, il ne pénétrera pas à l'intérieur de celui-ci.

S'agissant d'un travail d'envergure, il n'est pas envisageable de prendre rendez-vous avec chaque propriétaire ou locataire d'une habitation.

La localisation des bâtiments prend de plus en plus d'importance dans notre société. Cet adressage sera donc une aide précieuse, par exemple pour les services de secours leur permettant de localiser plus rapidement des personnes en danger, pour les services du feu, pour la poste, pour les entreprises de livraison, et bien sûr pour les administrations qu'elles soient fédérales, cantonales ou communales.

Pour notre commune, M. Philippe Vuadens, géomètre officiel, et ses collaborateurs du bureau d'ingénieurs et géomètres Jean-Michel Vuadens SA à Monthey parcourront les rues de nos villages pour la réalisation de ce travail.

Nous vous prions donc de leur réserver un bon accueil si vous les rencontrez devant votre domicile ou dans nos rues.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration et de votre compréhension, nous vous adressons nos meilleures salutations.